

centimes (60,006 fr. 67 c.), répartie comme suit :

Chap. II, art. 11. Justice de paix et tribunaux de police (traitements) . . . fr. 500 »

Chap. VI, art. 19. — Impression du *Recueil des lois*, du *Moniteur* et des *Annales parlementaires* . . . 49,000 »

Chap. X, art. 55. Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, direction et surveillance journalière des constructions . . . 10,496 49

Chap. VIII, art. 53. Traitement des ministres du culte israélite . . . 6 67

Chap. XIII, art. 62. — Frais de justice antérieurs à l'exercice 1865 . . . 3 51

Total de l'art. 1<sup>er</sup> . . . fr. 60,006 67

Art. 2. Le budget des dépenses du département de la justice, pour 1865, fixé par la loi du 28 décembre 1864 (*Moniteur*, n<sup>o</sup> 366), est augmenté, pour la liquidation et le paiement des dépenses arriérées concernant les exercices clos de 1863 et années antérieures, d'une somme de quarante-six mille francs (46,000 fr.), qui fera l'objet d'un chapitre XIII nouveau, conformément aux détails ci-après :

CHAPITRE XIII.

§ 1<sup>er</sup>. *Etablissements de bienfaisance.*

Art. 62. Frais d'entretien et de transport d'indigents dont le domicile de secours est inconnu, ou qui sont étrangers au pays . fr. 25,000 »

§ 2. *Prisons.*

Art. 63. Travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments . . . 7,370 04

Art. 64. Honoraires et indemnités de route aux architectes . . . 3,350 81

Art. 65. Traitement et tantièmes des employés . . . 4,695 94

§ 3. *Dépenses diverses.*

Art. 66. Dépenses diverses de toute nature, appartenant à des exercices antérieurs à 1864 . . . 5,583 21

Total de l'art. 2 . . . fr. 46,000 »

texte du projet de loi. Séance du 27 janvier 1865, p. 341-342. — Rapport. Séance du 7 mars, p. 448.

*Annales parlementaires.* Discussion et adoption. Séance du 10 mars 1865, p. 622-623.

SÉNAT.

*Documents parlementaires.* Rapport. Séance du 16 mars 1865, p. XXXVI.

*Annales parlementaires.* Discussion générale. Séance du 18 mars 1865, p. 295. — Discussion des articles et adoption. Séance du 22 mars, p. 328-329.

(1) *Session de 1864-1865.*

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

*Documents parlementaires.* Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 17 novembre 1864,

Art. 5. Les allocations qui font l'objet de la présente loi, s'élevant ensemble à la somme de cent six mille six francs soixante-sept centimes (106,006 fr. 67 c.), seront couvertes au moyen des ressources ordinaires des exercices 1864 et 1865.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre-signé par le ministre de la justice, M. VICTOR TISSCH.

59. — 7 AVRIL 1865. — LOI qui ouvre au département de l'intérieur un cinquième crédit extraordinaire d'un million de francs, pour construction et ameublement de maisons d'école (1). (*Monit.* du 12 avril 1865.)

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Un cinquième crédit extraordinaire d'un million de francs (fr. 1,000,000) est ouvert au département de l'intérieur, pour aider les communes à subvenir aux frais de construction et d'ameublement de maisons d'école.

Art. 2. Ce crédit sera couvert au moyen des ressources ordinaires.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre-signé par le ministre de l'intérieur, M. ALP. VANDERPEERBOOM.

60. — 7 AVRIL 1865. — LOI qui ouvre au département de l'intérieur un crédit de 15,400 fr., pour l'acquisition d'un terrain situé à Ixelles (2). (*Monit.* du 12 avril 1865.)

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. Un crédit de 15,400 francs est ouvert au département de l'intérieur, pour l'acquisition du terrain situé rue de la Tulipe, à Ixelles, sur lequel a été élevé le magasin servant à la conservation du matériel des fêtes.

Ce crédit sera couvert au moyen des ressources

p. 105. — Rapport. Séance du 23 décembre, p. 330-331.

*Annales parlementaires.* Discussion et adoption. Séance du 11 février 1865, p. 477-487.

SÉNAT.

*Documents parlementaires.* Rapport. Séance du 14 mars 1865, p. XXXV.

*Annales parlementaires.* Discussion générale. Séance du 21 mars 1865, p. 314-320. — Discussion des articles et adoption. Séance du 22 mars, p. 321-326

(2) *Session de 1864-1865.*

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

*Documents parlementaires.* Exposé des motifs et

ordinaires de l'Etat et formera l'art. 136 du budget de l'exercice 1865.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre-signé par le ministre de l'intérieur,  
M. ALP. VANDENPEREBOOM.

**61. — 7 AVRIL 1865. — LOI autorisant l'échange de terrains dépendants de l'école vétérinaire (1).** (Monit. du 12 avril 1865.)

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Le département de l'intérieur est autorisé à échanger, conformément aux plans et aux conventions provisoires du 30 août et du 27 octobre 1864, ci-annexés : 1<sup>o</sup> deux parcelles de terrain dépendant de l'école de médecine vétérinaire et mesurant ensemble 41 ares 37 centiares, contre une parcelle de même étendue, appartenant à la dame Joséphine Mainy, épouse du sieur Edouard Heremans ; 2<sup>o</sup> une parcelle dépendante de la même institution, et mesurant 15 ares 92 centiares 80 millièmes, contre deux parcelles appartenant à la compagnie immobilière de Belgique et mesurant ensemble 19 ares 32 centiares 70 millièmes.

Art. 2. La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa promulgation.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre-signé par le ministre de l'intérieur,  
M. ALP. VANDENPEREBOOM.

**62. — 7 AVRIL 1865. — LOI portant érection de la commune de Vliermael-Roodt, province de Limbourg (2).** (Monit. du 12 avril 1865.)

Léopold, etc. Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Le hameau de Roodt est séparé de la commune de Vliermael, province de Limbourg, et érigé en commune distincte, sous le nom de Vliermael-Roodt.

La limite séparative est fixée conformément au liséré vert indiqué par les lettres A, B, C, E, F, au plan annexé à la présente loi.

Art. 2. Le cens électoral et le nombre des conseillers à élire dans ces communes seront déterminés par l'arrêté royal fixant le chiffre de leur population.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre-signé par le ministre de l'intérieur,  
M. ALP. VANDENPEREBOOM.

**63. — 7 AVRIL 1865. — LOI autorisant l'érection de la commune de Mont, province de Namur (3).** (Monit. du 12 avril 1865.)

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. La section des Monts est séparée de la commune de Godinne, province de Namur, et érigée en commune distincte sous le nom de Mont.

Les limites séparatives sont fixées conformément au liséré bleu indiqué par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, au plan annexé à la présente loi.

texte du projet de loi. Séance du 25 janvier 1865, p. 343-344. — Rapport. Séance du 16 février, p. 344.

*Annales parlementaires*. Discussion et adoption. Séance du 14 mars 1865, p. 629.

SÉNAT.

*Documents parlementaires*. Rapport. Séance du 17 mars 1865, p. XXXVI.

*Annales parlementaires*. Discussion générale. Séance du 18 mars 1865, p. 295. — Discussion de l'article unique et adoption. Séance du 22 mars, p. 328.

(1) *Session de 1864-1865*.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

*Documents parlementaires*. Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 24 décembre 1864, p. 222. — Rapport. Séance du 1<sup>er</sup> février 1865, p. 347-348.

*Annales parlementaires*. Discussion et adoption. Séance du 14 février 1865, p. 489.

SÉNAT.

*Documents parlementaires*. Rapport. Séance du 14 mars 1865, p. XXXIV.

*Annales parlementaires*. Discussion générale. Séance du 17 mars 1865, p. 284. — Discussion des articles et adoption. Séance du 18 mars, p. 292.

(2) *Session de 1864-1865*.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

*Documents parlementaires*. Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 24 décembre 1864, p. 198. — Rapport. Séance du 31 janv. 1865, p. 342.

*Annales parlementaires*. Discussion et adoption. Séance du 10 février 1865, p. 475-476.

SÉNAT.

*Documents parlementaires*. Rapport. Séance du 14 mars 1865, p. XXXIII.

*Annales parlementaires*. Discussion générale. Séance du 17 mars 1865, p. 284. — Discussion des articles et adoption. Séance du 18 mars, p. 292.

(3) *Session de 1864-1865*.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

*Documents parlementaires*. Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 24 décembre 1864, p. 198-199. — Rapport. Séance du 3 fév. 1865, p. 342.

*Annales parlementaires*. Discussion et adoption. Séance du 10 février 1865, p. 476.

SÉNAT.

*Documents parlementaires*. Rapport. Séance du 14 mars 1865, p. XXXIII.

*Annales parlementaires*. Discussion générale. Séance du 17 mars 1865, p. 284. — Discussion des articles et adoption. Séance du 18 mars, p. 291-292.